RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

2G MECA

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 500 euros

Siège social : 17 RUE CHARLES TELLIER
56 300 PONTIVY

877 598 946 RCS LORIENT

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DES ASSOCIES
EN DATE DU 01/09/2024

Le 01 SEPTEMBRE 2024,
A PONTIVY,

Monsieur GAUTIER Quentin, propriétaire de la totalité des actions composant le capital social de la société 2G MECA

Associé de ladite Société,

Le 01 SEPTEMBRE 2024 à 19 heures, au siège social, l'associé de la société désignée ci-dessus a délibéré sur l'ordre du jour rappelé ci-dessous.

Ordre du jour

Transfert de siège social
Adoption de nouveaux statuts.
Pouvoir pour l'accomplissement des formalités

1/ TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

PREMIÈRE DÉCISION

L'assemblée Générale décide de transférer le siège social de la SAS 2G MECA à compter du 01 septembre 2024 à l'adresse suivante : 17 RUE CHARLES TELLIER 56 300 PONTIVY

Cette décision est adoptée.

2/ ADOPTION DE NOUVEAUX STATUTS

DEUXIÈME DÉCISION

L'assemblée Générale décide de modifier les statuts comme suit :

ARTICLE 4 – SIEGE SOCIAL

Le siège social est fixé :**17 RUE CHARLES TELLIER 56 300 PONTIVY**

Q.G

Il pourra être transféré dans le même département ou dans un département limitrophe par une simple décision de la gérance, sous réserve de ratification par la prochaine assemblée générale extraordinaire, et en tout autre lieu en vertu d'une décision collective extraordinaire des associés

Cette décision est adoptée.

3/ POUVOIRS

TROISIÈME DÉCISION

L'assemblée Générale confère tous pouvoirs à la société RECTANGLE située [redacted] et représentée par Pierre GUYOMARD Expert Comptable à l'effet d'accomplir toutes les formalités requises en conséquence des décisions qui précèdent.

Cette décision est adoptée.

***

Le présent procès-verbal est établi au siège social à l'issue des délibérations, le jour même.

L'associé unique

Signature :

Copie certifiée conforme par le président le 01/09/2024

M. GAUTIER Quentin

[redacted]

G.G